DECLARATION

Nous Société VSI, nous engageons à avertir notre clientèle en l'occurrence toutes les personnes Musulmanes ayant obtenu un visa Saoudien par notre Société que :

Tous les Musulman ayant un visa de visite commerciale ou un visa visite de travail ne pourront utiliser ces visas pour le HADJ et ne pourront rentrer dans les aéroports suivants et ce à compter de ce jour et jusqu'à la fin de la période du HADJ :

Aéroport du Roi ABDELAZIZ de JEDDAH
Aéroport le Prince MOHAMED BIN ABDELAZIZ MADINA
Aéroport Régional de TA'IF
Aéroport du Prince ABDULMOHSEN BIN ABDELAZIZ de YANBU
Port Islamique de JEDDAH
Port Commercial de YANBU

Toute personne ne respectant pas cette nouvelle règlementation se verra sanctionnée par une AMENDE CONSEQUENTE et se verra RENVOYEE IMMEDIATEMENT

Je m'engage à ne pas utiliser le visa pour le HADJ

Signature du passager
Le